Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Site du collège Denfert Rochereau à St Maixent l'Ecole > Actualités

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-denfert-rochereau/spip.php?article1134 - Auteur: Webmestre



Les informations du jour à destination des élèves et de leurs parents : Jeudi 14 mai 2020

Retourner au collège Denfert Rochereau après le confinement au regard des règles sanitaires.

Ce protocole vise à sécuriser la reprise des cours en présentiel pour les élèves et les personnels.

1 - Accès à l'établissement

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE.

L'accès à l'établissement sera réglementé. Seuls les élèves et personnels attendus ce jour-là seront admis en entrer dans l'établissement. Les autres visites se feront sur rendez-vous, par le portail de la rue Jean Jaurès et avec un protocole spécifique (registre des entrées + masque + gel hydro-alcoolique).

Votre enfant sera accueilli par le grand portail rue des Capucins.

2 adultes accompagneront chaque enfant dans un parcours sécurisé et distancié en trois temps

- ▲ 1- lavage des mains
- ▲ 2 -pose du masque (si l'enfant n'a pas de masque)
- ▲ 3-entrée en classe.

2 – Hygiène

Le port du masque ainsi que le respect de la distanciation physique seront obligatoires pour les élèves et le personnel tout au long de la journée (cours, récréation, pause méridienne, déplacements...).

Les agents procéderont à la désinfection des salles de classe chaque jour, hors de la présence des élèves. Dans chaque salle de classe un kit de désinfection, lavette, du papier essuie-mains jetable ainsi qu'un flacon de solution hydro-alcoolique seront à disposition des adultes et des élèves. Les sanitaires seront désinfectés plusieurs fois par jour. Les parties communes seront désinfectées quotidiennement. Le mobilier des salles de classe utilisé par les élèves et adultes sera désinfecté quotidiennement.

3 - Les salles de classe

Chaque salle de classe accueillera au maximum 12 élèves. Elles seront aménagées de manière à respecter la distanciation physique d'au moins 1,5 m. Le mobilier et le matériel non nécessaires ont été neutralisés. Les salles de classe seront aérées avant l'arrivée des élèves ainsi que durant les récréations, la pause méridienne et en fin de journée.

Votre enfant se verra attribuer une place (mêmes table et chaise jusqu'à nouvel ordre). Les déplacements dans la salle seront limités. Il ne sera pas possible d'échanger du matériel et l'utilisation de matériel collectif est proscrite. A chaque entrée dans la salle, le lavage des mains au gel hydro-alcoolique sera systématique.

4 - Les cours

Votre enfant suivra les cours toujours dans la même salle selon un emploi du temps qui lui sera distribué le jour de son retour au collège. Ce sont les enseignants qui se déplaceront.

5 - Les déplacements

Dans l'enceinte du collège, les déplacements des élèves seront limités au maximum. Des sens de circulation seront définis dans les couloirs, les croisements d'élèves seront limités, des zones d'attente seront adaptées au respect de la distanciation physique. Les portes pouvant l'être seront maintenues en position ouverte.

6 - Les récréations

Les récréations des demi-journées seront décalées et se feront sous forme de pauses pour limiter au maximum le mélange des groupes. Ce temps permettra à votre enfant de se dégourdir le corps et de passer aux toilettes (accompagné d'un assistant d'éducation qui veillera au respect des gestes barrières et lui proposera une lingette imprégnée de désinfectant pour nettoyer la lunette des toilettes et le bouton poussoir). Le respect de la distanciation physique et le port du masque seront exigés. Sur le temps de pause méridienne, les récréations seront encadrées par les assistants d'éducation qui veilleront au respect des gestes barrières. L'usage des casiers sera interdit.

7 – Le déjeuner

Les élèves déjeuneront au self. Il est possible de ne pas déjeuner même pour les demi-pensionnaires.

Un repas unique et chaud sera préparé dans les cuisines du collège et distribué par les agents à l'entrée du self (plateau avec vaisselle et nourriture). Pour boire, votre enfant utilisera sa gourde ou sa petite bouteille d'eau. Interdiction de partager ses couverts, sa nourriture et sa gourde (ou bouteille d'eau).

Il sera invité à passer aux toilettes pour un lavage des mains avant l'entrée et à la sortie du self. Votre enfant sera surveillé par deux assistants d'éducation. Votre enfant quittera sa table uniquement avec autorisation de l'assistant d'éducation.

Votre enfant se verra attribuer une place (mêmes table et chaise pour tous les déjeuners qu'il prendra).

Le retrait du masque se fera juste avant la prise du repas, le masque sera alors glissé dans un sac plastique comme indiqué sur la notice jointe aux masques. A la fin du repas l'élève appelle un assistant d'éducation qui lui distribuera une dose de gel hydro-alcoolique pour pouvoir mettre le masque n°2. L'élève sera ensuite autorisé à se lever pour déposer son plateau, se laver les mains et quitter le self.

8 - Emploi du temps

Le temps d'apprentissage en présentiel se fera selon un nouvel emploi du temps distribué aux élèves le premier jour du retour. Cet emploi du temps sera conçu pour éviter les heures sans cours et s'articulera avec le travail donné en distanciel par les enseignants.

9 - Point sur les transports scolaires

Extrait communication du conseil régional Nouvelle-Aquitaine adressé aux familles :

« Suite aux directives nationales de déconfinement, les services régionaux de transports scolaires sur le territoire des Deux-Sèvres reprendront à compter du lundi 18 mai 2020 pour les collégiens.

Dans cet objectif, je vous précise que les services ne seront pas adaptés et fonctionneront aux horaires habituels. Pendant cette période, la montée se fera si possible par la porte arrière des cars.

La règle d'une place sur 2 doit être respectée pour la santé des enfants et celle des conducteurs limitant de fait la capacité des véhicules pour le transport des élèves ».

10 - Préparer votre enfant au retour au collège

Il est impératif d'expliquer à votre enfant que la vie au collège ne sera pas comme avant le confinement : évoquer avec lui les nouvelles règles liées aux gestes barrières (je me lave souvent les mains, je reste à distance des autres élèves et des adultes, les personnes autour de moi porteront un masque, je me mouche dans un mouchoir jetable et j'éternue dans mon coude, je salue mes camardes sans les embrasser ou leur serrer la main). Cf. documents joints. Avant le départ de votre enfant chaque matin, nous vous demandons de vérifier l'apparition de symptômes avec une prise de sa température avant de partir pour le collège.

Dans tous les cas, les élèves présentant les symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...) et/ou de la température supérieure ou égale à 37,8 degrés ne pourront pas être admis au collège.

Il est également impératif que chaque élève se lave les mains avant de quitter la maison le matin et dès son retour le soir. Les élèves devront arriver au collège avec un masque positionné sur le visage.

Enfin, il est interdit d'apporter autre chose de la maison que la liste ci-dessous. Les bonbons, friandises et goûter sont strictement interdits y compris dans le transport scolaire.

Les élèves devront apporter au collège :

- leur cartable et le nécessaire pour travailler (manuels compris) ;
- une gourde ou une bouteille d'eau ;
- un paquet de mouchoirs jetables
- ▶ 2 petits sacs plastique (un pour le masque propre, un pour le masque sale)
- ▶ un masque positionné sur leur visage + deux autres masques dans un sac plastique propre (1 pour changer de masque après le repas du midi + 1 en cas de nécessité ; les masques ne pouvant pas être portés plus de 4 heures) Le conseil départemental fournit des masques pour les collégiens jusqu'à la fin de l'année scolaire (livraison au collège) : votre enfant recevra une dotation chaque semaine pour la semaine suivante. Il vous faut cependant prévoir personnellement un masque pour son arrivée le premier jour.
- (1) Communication validée lors de la séance de travail de la commission hygiène et sécurité de l'établissement du jeudi 14 mai 2020.
- (2) En pièce jointe le livret d'accueil à destination des élèves et des familles.

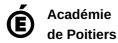
A.Pairault

Principal du collège Denfert Rochereau

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-denfert-rochereau/sites/coll-denfert-rochereau/IMG/pdf/20200514_livreteleve_1_.pdf 🗷

Document joint





Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.